

Le château de Versailles et ses jardins



Les arts de
l'espace

Auteurs : Hardouin-Mansart pour l'architecture, Le Nôtre pour les jardins

Epoque et date de création : A partir de 1664 (première campagne)

Mouvement artistique : architecture

Lieu de conservation : Versailles (Yvelines)

Repères historiques et artistiques :

En 1682, Louis XIV décide de s'installer avec sa cour à Versailles. Il souhaite alors que son palais ouvre sur le plus grand et le plus beau jardin jamais vu. André Le Nôtre réalise pour le Roi-Soleil un immense jardin, qui suit les saisons et la lumière.

Le château de Versailles est une œuvre monumentale, construite afin d'éblouir le monde par sa toute-puissance : il devient le symbole de la première cour d'Europe. Les meilleurs artistes français et italiens sont mis au service de la renommée de Louis XIV : Le Vau, puis Hardouin-Mansart pour l'architecture, Le Brun pour la peinture, Le Nôtre pour les jardins, Coysevox et Bernin pour la sculpture, Molière et Racine pour les lettres, Lully, Charpentier, Couperin pour la musique...

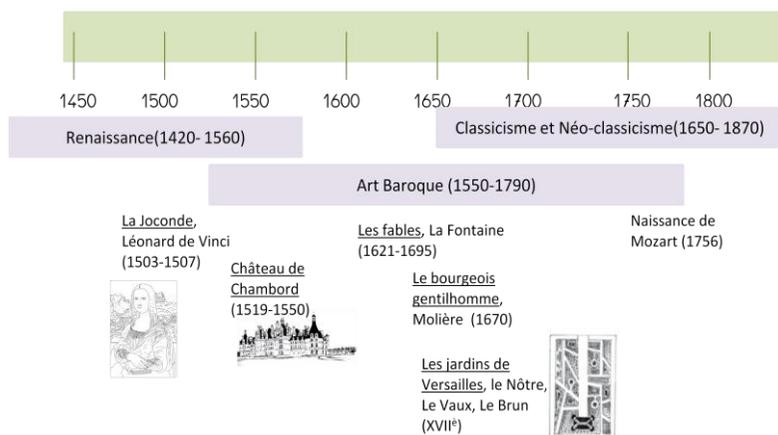


Description de l'édifice :

La galerie des Glaces est l'emblème du faste de Versailles. Elle mesure 73 mètres de long, 10,50 mètres de large et 12,30 mètres de haut. Elle s'ouvre sur 2 salons d'angle : celui de la Guerre et celui de la Paix. Elle est appelée « galerie des Glaces » à cause des 17 panneaux couverts de miroirs qui font face aux 17 fenêtres donnant sur les jardins. Cette galerie est luxueuse, car la fabrication des miroirs était à cette époque très onéreuse.

Versailles est le symbole du jardin à la française. La symétrie, l'esthétique, l'ordre caractérisent ce type de jardin qui naît sous Louis XIV, et influencera par la suite le dessin du jardin européen. Ses parterres sont dessinés selon des formes très géométriques, ils sont ornés de fleurs multicolores plantées en cercles et en volutes. Dans ce type de jardin, il s'agit de dompter la nature.

Les temps modernes



Commentaires personnels, impressions, questionnements, réponses trouvées :

Parterre : partie d'un jardin aménagée de compartiments de plantations, avec parfois des fontaines.

Topiaire : arbre taillé selon des formes géométriques.